



Compte-Rendu  
Rendez-vous JOKKO  
Les métiers verts  
23/01/2020



## Contexte

---

Le projet **Jokkale** vise à renforcer les capacités des organisations bénéficiant de subventions européennes. Initiée en 2016, l'intervention du Projet **Jokkale** porte sur 5 axes, les 5C : connaissance mutuelle des bénéficiaires, des compétences renforcées sur les procédures de l'**Union européenne**, la communication sur le projet, la capitalisation de l'expérience et des collaborations thématiques.

Les RDV Jokko sont des ateliers d'échanges de pratiques entre les bénéficiaires sur des sujets techniques (exemples : échanges de pratiques WASH, le pouvoir citoyen au Sénégal...). Ainsi le présent Jokko concerne la thématique des « métiers verts » qui sont une des constituantes des projets environnementaux.

Réduction de la pollution et des gaz à effet de serre, économies d'énergie, préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, diminution des déchets : la défense de l'environnement est un enjeu transverse, qui implique l'ensemble des secteurs d'activité. Conséquence d'une prise de conscience générale, des métiers de plus en plus nombreux et divers prennent en compte cet enjeu, et toutes les activités devraient à terme inclure des compétences liées à la protection de l'environnement. Pour toutes ces raisons, il apparaît utile que les acteurs des ONG partagent leurs expériences et leurs pratiques quant à l'instauration de ces métiers d'avenir au Sénégal. L'atelier a été animé par **Enda Energie** et le **CISV**.

---

Lieu : PFONGUE

Heure : 9h à 13h

Présents : Cf liste de présence en annexe

Ordre du jour :

1. Retour sur les présentations de Enda Energie et du CISV
2. Le concept de métier vert
3. Les types de métiers verts promus par les projets
4. Piste de réflexion pour la promotion des métiers verts au Sénégal

# 1. Les présentations de projet

Enda Energie : Programme de Bonne Gouvernance Ecologique dans l'Entente Intercommunale de la Petite Côte (EIPC) pour une Gestion Intégrée des Zones Côtière (GIZC) réussie – EIPC-GIZC



**M. Cheikh FALL**, économiste planificateur à **Enda Energie**.

**Enda Energie** (qui est membre du réseau mondial ENDA Tiers-monde) est l'entité en charge de toutes les problématiques liées à l'environnement (changement de climat, désertification, réduction des risques de catastrophes, développement durable, la planification énergétique ainsi que la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique).

Le Programme de Bonne Gouvernance Ecologique dans l'Entente Intercommunale de la Petite Côte (EIPC) pour une Gestion Intégrée des Zones Côtière (GIZC) réussie – EIPC-GIZC a une durée de 3 ans et est financé à 90% par l'Union européenne. Le programme est co-porté par JV Sénégal.

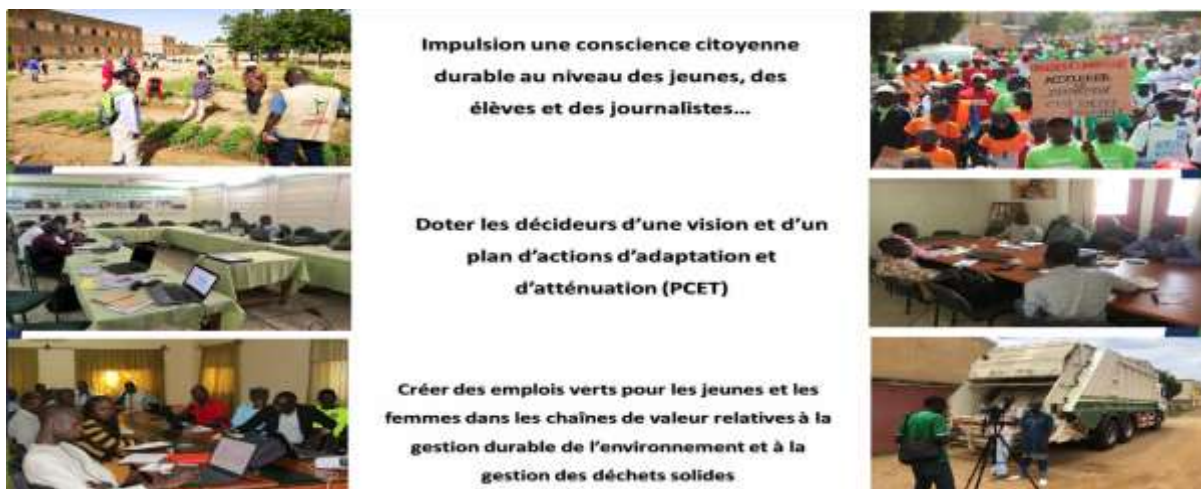
Le projet est né d'une volonté de fédérer les forces de l'ensemble des collectivités territoriales de la zone du projet (Mbour, Saly, Ngaparou, Somone et Malicunda) autour de la faiblesse de ressources techniques, humaines au niveau des communes pour une planification sensible à l'énergie et au climat, l'absence d'outils de gestion des connaissances...

L'objectif général du programme est de contribuer à l'éducation à la citoyenneté pour une transition écologique et économique dans l'Entente intercommunale de la Petite Côte (EIPC).

Pour l'atteinte de cet objectif **Enda Energie** veut :

- Assurer une éducation, sensibilisation, communication et formation (ESCF) des parties prenantes à l'éco-citoyenneté et une veille environnementale pour un littoral salubre et sécurisé.
- Renforcer les capacités des OSC et des décideurs locaux pour la mise en œuvre inclusive de programmes de résilience au CC pour les populations et les écosystèmes de l'entente intercommunale
- Assurer la gestion durable et participative de déchets créatrice de richesse et d'emplois verts pour les jeunes/femmes

Quelques actions menées dans le cadre du projet :



CISV : projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative (ECOPAS)



**M. Federico RIVARA**, service civique au **CISV**. Une association à but non lucratif, organisation laïque et indépendante, fondée en 1961 à Turin.

Le **CISV** intervient au Sénégal dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de l'entrepreneuriat social.

Le projet d'Harmonisation des dynamiques périurbaines pour une Ecologie Participative (ECOPAS) vise à impliquer la citoyenneté dans la gouvernance de l'Environnement dans la Région de Dakar grâce à un processus inclusif d'élaboration des politiques, afin de permettre aux citoyens et à la population, notamment les jeunes, d'exprimer et de structurer leurs revendications collectives.

La société civile sénégalaise contribue à introduire une normativité alternative qui amplifie les sources de cohésion sociale et augmente le registre des choix individuels, en ce qui concerne les modèles du comportement civique et communautaire, attitude importante pour le développement durable, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et la prise en charge des biens communs.

Le projet vise également à améliorer les moyens de subsistance de la population, en particulier par la création d'emplois, pour un développement économique à faible intensité en carbone, résilient aux changements climatiques, justes, inclusifs et durables sur le plan environnemental.

Le projet ECOPAS vise à développer une participation effective paysanne et citoyenne aux résultats de l'agroécologie comme combinaison des intérêts économiques et des intérêts écologiques, à travers une utilisation durable des ressources naturelles, à savoir eau, terres et peuplements forestiers (dans ce cas spécifique, la bande de filaos).

Les Communes cibles (Sam Notaire, Ndiarème Limamoulaye, Wakhinane Nimzatt et Yeumbeul Nord), se situent sur la grande côte, partie des Niayes, les zones humides côtières du Sénégal. Ces zones constituent des écosystèmes fragiles, riches en biodiversité tout en étant traditionnellement des zones de maraîchage dans un environnement sahélien.

L'une des composantes majeures du projet consiste à faciliter la mise en place de micro-entreprises. Ainsi, l'équipe du projet a mis en place une procédure bien précise afin d'identifier et sélectionner les entrepreneurs dans le domaine du maraichage notamment mais aussi de l'agroforesterie et de l'écologie.

### La procédure de sélection des entrepreneurs pour ECOPAS

1. Choix des critères de sélection ;
2. Préparation de l'appel à candidature et de la fiche de candidature ;
3. Publication de l'appel à candidature à niveau des communes et autres sites choisis
4. Mise en place d'un comité d'évaluation ;
5. Réception et évaluation des candidatures ;
6. Publication de la liste provisoire des candidats sélectionnés par le comité ;
7. Vérification et recoupement des informations données par les candidats ;
8. Publication de la liste définitive des candidats sélectionnés pour bénéficier de l'appui du projet.

## 2. Le concept de « métier vert »

Lors des présentations et des échanges qui ont suivi, deux conceptions des métiers verts ont été exprimées.

### Les « métiers verts » par l'équipe du projet EIPC-GIZC

Les métiers verts sont des « professions dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Ils regroupent les métiers traditionnels de l'assainissement et du traitement des déchets, du traitement de la pollution, de la production et distribution d'énergie et d'eau et de la protection de la nature », précise le CGDD.

La définition retenue par **Enda Energie** est la suivante :

*« Un métier vert est considéré comme l'exercice par une personne d'une activité dans un domaine professionnel, en vue d'une rémunération tout en contribuant à la protection de la biodiversité animale et végétale et/ou à la réduction ou à l'élimination des émissions de gaz à effet de serre (GES). »*

Avant d'aborder le métier vert, M. FALL (**Enda Energie**) a tenu à rappeler aux participants la définition même d'un « métier » :

*« Un métier est d'abord l'exercice par une personne d'une activité dans un domaine professionnel, en vue d'une rémunération. Par extension, le métier désigne le degré de maîtrise acquis par une personne ou une organisation du fait de la pratique ou d'une formation ou apprentissage sur une durée suffisante de cette activité (expérience et savoir-faire acquis, voire amélioration des pratiques si ce métier le permet). En gestion des ressources humaines, la notion de métier peut être résumée comme l'ensemble des savoir-faire (ou capacités techniques) acquis, par l'apprentissage ou l'expérience, par l'individu.*

*Selon Guy Le Boterf (2000), le métier se définit traditionnellement par quatre grandes caractéristiques : un corpus de savoirs et de savoir-faire essentiellement techniques ; un ensemble de règles morales spécifiques à la communauté d'appartenance (exemple des comptables qui obéissent aux principes comptables) ; une identité permettant de se définir socialement (« je suis secrétaire », « je suis ingénieur(e) »...) ; une perspective d'approfondir ses savoirs et ses savoir-faire par l'expérience accumulée. »*

### Les « métiers verts » par l'équipe du projet ECOPAS

**M. Serigne DIOP** économiste en microentreprise pour le **CISV** a proposé la définition suivante :

*« Un emploi décent qui contribue à la sauvegarde et à la restauration de l'environnement en incorporant un ou plusieurs des aspects suivants : améliorer une utilisation efficace de l'énergie et des matières premières ; limiter les émissions de gaz à effet de serre ; minimiser les déchets et la pollution ; protéger et restaurer les écosystèmes ; et contribuer à l'adaptation aux effets du changement climatique. »*

## La différence entre un « métier vert » et un « métier verdissant »

Le commissariat général au développement durable (CGDD) distingue les métiers verts des métiers verdissants.

Pour le CGDD, les métiers verdissants sont « des professions dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles "briques de compétences" pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier. Ils regroupent des métiers beaucoup plus variés que les métiers verts, liés à l'agriculture et la sylviculture, l'entretien des espaces verts, l'industrie, le tourisme, l'animation, la recherche, les achats, etc. »

### Les points de rencontre des deux définitions

Ces deux définitions du concept présentent des notions communes ainsi que des notions spécifiques. Le tableau ci-dessous résume ces points de rencontres :

	EIPC-GIZC	ECOPAS
<u>Notions communes</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Décence de l'emploi/Rémunération</li><li>▪ Réduction des gaz à effet de serre (GES)</li></ul>	
<u>Notions spécifiques</u>	Notion de domaine professionnel  Protection de la biodiversité animale et végétale	Utilisation efficace de l'énergie et des matières premières  Minimisation des déchets et de la pollution  Restauration des écosystèmes

Si certains termes diffèrent, il n'en reste pas moins que les valeurs et les principes des deux appréhensions du concept marquent de fortes ressemblances.



### 3. Les types de métiers verts promus par les projets

Véritables leviers pour la croissance, ces emplois évoluent chaque jour et touchent de nombreux secteurs.

**Les secteurs ou domaines prioritaires** partagés par les participants sont les suivants :

- Déchets solides ;
- Eau et Assainissement liquide ;
- Energies renouvelables ;
- Paysage et espaces verts ;
- Biodiversité et services écologiques (Eco-tourisme, éco-conseil, plantes aromatiques et médicinales, etc).

Ainsi, les métiers promus par les deux porteurs de projets se retrouvent dans ces secteurs. A titre d'exemple, le projet ECOPAS accompagne trois initiatives vertes comme :

- **La transformation du TYPHA** : La Fédération Sénégalaise de l'Habitat (FSH) – Wakhinane Nimzatt, a réussi à créer de l'emploi grâce à la valorisation du typha en charbon et la construction d'habitat bioclimatique.
- **Une unité de production de compost** : elle vise à la réduction des déchets et de promouvoir une agriculture durable avec l'utilisation du compost a la place des pesticides.
- **L'agroforesterie** : Pour assurer la verdure en Afrique avec un système intégré. Pour se faire CISV à travers le projet ECOPAS, promeut une agriculture naturelle, une pépinière ornementale, la permaculture et la mise en place de poulailler.

Pour Enda Energie, naturellement tourné vers les questions énergétiques, trois autres possibilités de création d'emplois verts sont soutenus :

- **La valorisation de la filière lait par l'utilisation des énergies renouvelables** (avec des installations solaires notamment)
- Pour la préservation de l'écosystème de la mangrove (éviter les coupes de bois), **la fabrication et la distribution de foyers améliorés.**
- **La commercialisation de Kit solaire et de charbons écologiques** à base de typha et l'ensemence d'arches.

A noter que la transformation du typha est une opportunité saisie communément par l'ensemble des acteurs s'attaquant à l'emploi vert au Sénégal.

## 4. Les pistes de réflexion pour la promotion des emplois verts au Sénégal

A travers les discussions des participants, le groupe a réalisé un diagnostic à la fois politique et technique du niveau d'adoption des métiers verts au Sénégal. Il apparaît premièrement que **le gouvernement du Sénégal a adopté un nouveau modèle de développement pour accélérer sa marche vers l'émergence : le PSE.**

À cet effet, il engage les ruptures qui permettent d'inscrire le Sénégal sur une nouvelle trajectoire de développement notamment à travers **l'axe 3 basé sur l'économie sociale et solidaire (ESS) et sur l'axe 4 qui repose sur l'agroécologie** : ce qui laisserait la voie libre à la promotion des emplois verts.

Toutefois, il apparaît que les structures dédiées pour animer le verdissement de l'économie ne disposent pas de franches capacités techniques pour enclencher la dimension d'innovation et de **recyclage des compétences vers des emplois verts.**

La transition vers une économie verte n'est pas véritablement prise en charge, tant par l'enseignement général que par la formation professionnelle et technique. **Les curricula** élaborés n'offrent pas un horizon meilleur pour le développement de compétences pour des emplois verts.

De même, avec une économie plus informelle que formelle, **les compétences et aptitudes acquises en dehors du système éducatif et de formation professionnelle et technique ne sont pas valorisées.**

Les concepts d'économie verte, d'emplois verts et de compétences vertes restent très peu maîtrisés par les acteurs de premier plan de la transition vers une économie verte. Le développement des filières liées aux énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique, etc.), au changement climatique, à la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'aux modes de production et de consommation durables, reste faible dans la perspective d'un verdissement plus soutenu de l'économie.

Ainsi, les participants sont tombés d'accord pour organiser une nouvelle rencontre qui tentera de déboucher sur **l'élaboration des éléments d'une stratégie de promotion de l'emploi vert** centrés notamment sur :

- Un **renforcement des capacités** de l'ensemble des acteurs ;
- Une **facilitation de l'accès au financement de projets** dans ce secteur.

